

L'Université de Limoges (OMIJ) et
l'Université Jean Moulin Lyon 3 (CREDIP-EDIEC)
vous présentent :

3&4
DÉCEMBRE
2026

COLLOQUE

RGPD et effectivité de l'encapacitation numérique

Direction scientifique :

- **Ludovic PAILLER**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- **Margot MUSSON**, Maître de conférences à l'Université de Limoges

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :



PROGRAMME

3 décembre 2026 - 14h à 17h30

Première partie : Le contenu des droits de la personne concernée

➤ 14h00 : Ouverture du colloque

- **Séverine Nadaud**, Doyenne de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de l'Université de Limoges
- **Hélène Pauliat**, Directrice de l'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques

➤ 14h10 : Propos introductifs

- **Yves Poulet**, Professeur émérite à la Faculté de Droit de Namur

➤ 14h30 : Table ronde 1 : Les droits servants

Présidence : Caroline Boyer-Capelle, Maître de conférences à l'Université de Limoges

- **Thibault Douville**, Professeur à l'Université de Caen :

L'étendue du droit d'obtenir une copie

- **Emmanuel Netter**, Professeur à l'Université de Strasbourg :

Le droit à une information sur la logique sous-jacente des prises de décision automatisées

- **Liane Huttner**, Professeure à l'Université de Lille :

La conditionnalité du droit à l'information

➤ 15h30 : Discussions avec la salle

➤ 15h45 : Pause-café

➤ 16h00 : Table ronde 2 : Les droits autonomes

Présidence : Rym Fassi-Fihri, Maître de conférences à l'Université de Limoges

- **Claire Brunerie**, Maître de conférences à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis :

La notion d'exactitude dans le droit de rectification

- **Ludovic Paillet**, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3 :

Le droit à l'effacement

- **Marylou Le Roy**, Maître de conférences à l'INU Champollion :

L'effectivité du droit à la portabilité

➤ 17h00 : Discussions avec la salle



PROGRAMME

4 décembre 2026 - 8h30 à 12h30

Seconde partie : Le régime des droits de la personne concernée

➤ **08h30 : Accueil**

➤ **09h00 : Table ronde 1 : Les conditions**

Présidence : Rudy Laher, Professeur à l'Université de Limoges

- **Vincent Giovannini**, Maître de conférences à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne :
La subsidiarité des voies de recours

- **Jessica Eynard**, Maître de conférences HDR à l'Université Toulouse Capitole :
Le fardeau probatoire

- **Fabien Marchadier**, Professeur à l'Université de Poitiers :
L'exercice des droits des majeurs protégés

- **Omar Kafi-Cherrat**, Maître de conférences à l'Université de Limoges :
L'exercice des droits par un tiers

➤ **10h20 : Discussions avec la salle**

➤ **10h40 : Pause-café**

➤ **11h00 : Table ronde 2 : Les limites**

Présidence : Elléa Ripoché, Professeur à l'Université de Limoges

- **Margot Musson**, Maître de conférences à l'Université de Limoges :
Les limites substantielles à l'exercice des droits

- **Romain Perray**, Avocat au Barreau de Paris :
Les limites temporelles à l'exercice des droits

- **Jòan Gondolo**, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :
Les limites spatiales à l'exercice des droits

➤ **12h00 : Discussions avec la salle**

➤ **12h15 : Propos conclusifs**

- **Jean-Pierre Marguénaud**, Professeur émérite à l'Université de Limoges

